

ANNÉE 18 — N°s 1-2-3

JANVIER-SEPTEMBRE 1970

DINGUIRARD
Clinamen
31 - Rebigue

ARTS
ET
TRADITIONS
POPULAIRES

NOTES SUR UNE FOLKLORISATION

par Jean-Claude DINGUIRARD

ÉDITIONS G.-P. MAISONNEUVE ET LAROSE
PARIS

NOTES SUR UNE FOLKLORISATION

par Jean-Claude DINGUIRARD

I. Ce simple essai d'ethno-linguistique est consacré à un personnage de la littérature orale de Ger-de-Boutx (= G, en abrégé), *eth vielh curè de Hilhina* (= CH). Il s'agit à l'origine d'un personnage historique, nommé Paul Mothe (= PM), et nous nous sommes efforcé d'éclairer grâce aux documents d'archives la tradition orale qui le concerne. Les deux biographies ainsi obtenues se complètent parfois, et ne coïncident que de façon exceptionnelle : c'est évidemment à l'examen de leurs discordances que nous nous attacherons en priorité dans notre tentative d'interprétation des faits folkloriques.

II. Pour les documents historiques dont nous ferons état, nos sources d'information ont été : à Saint-Béat et à Boutx, les archives municipales ; à G, les archives paroissiales et surtout les archives familiales de la maison de Camarade, riches des papiers de PM.

III. A une exception près, que nous signalerons, tous les documents folkloriques ont été obtenus grâce à des enquêtes sur le terrain effectuées au cours de séjours annuels à G entre 1961 et 1969. Cette fréquence fait que pratiquement tout Ger-de-Boutx, à l'exception des plus jeunes enfants, a collaboré à ce travail. Nous nous bornerons donc à citer ceux de nos informateurs qui nous ont le plus efficacement aidé : MM. Célestin de Peyet, agriculteur, né en 1883 à G, vivant à Coulédoux* et Gilbert de Hilline, entrepreneur, né en 1925 à G et y vivant ; Mme Juliette de Camarade, directrice d'école honoraire, née en 1908 et retirée à G dont elle est originaire, à qui nous exprimons tout spécialement notre reconnaissance, car bien souvent c'est grâce à son entremise que nous avons pu recueillir nos matériaux.

IV. Cette étude n'ayant aucune visée dialectologique ni esthétique, les documents d'enquête ont été traduits, sauf rares citations utiles. Leur segmentation originelle, que de nombreux recoupements ont confirmée, a été scrupuleusement respectée ; elle est indiquée par un numéro de référence. Enfin, de même que nous utilisons des sigles pour la brièveté de l'exposé, nous aurons fréquemment recours, lors de l'interprétation, aux schémas : de fastidieux développements seront ainsi épargnés au lecteur.

+ Casimir
de Larrens
né en 1893 (?),
de G., y vivant,
agriculteur ;
Théo dore de
Barrav, né
en 1904 (?) à
G., y vivant,
agriculteur.
Henri de Boutx
né en ? , à
C., y vivant,
agriculteur

V-A. Situation

PM présente ainsi les lieux dans une de ses lettres :

le ger est un village au centre des pyrennées, éloigné de Bouts (son) chef-lieu (...) de deux heures de chemin dont il est séparé par de hautes montagnes que les neiges rendent inaccessibles l'hiver (...) sa population est de cent quatre vingts ames la population du ger est acglomerée, chaque maison a deux familles, une pour la garde des troupeaux et l'autre pour la culture des terres penible et difficile la nature du terrain en pente et rocailleux en grande partie n'admet d'autres travaux que ceux des bras et de la beche.

Quant aux habitants de ces contrées, le même auteur les caractérise succinctement ailleurs en notant qu'ils constituent un *peuple fanatique et superstitieux* (1).

Nous nous bornerons à apporter les précisions suivantes : G est une section de la commune de Boutx (canton de Saint-Béat, Haute-Garonne, autrefois en Comminges). L'occupation du sol y est récente (2). L'habitat y est en fait dispersé : six *quartiers* (= hameaux) se partageaient au siècle dernier la population, aujourd'hui réduite à une trentaine d'âmes. Outre la polyculture vivrière que permet l'altitude moyenne de 900 m, l'agriculture semble y avoir été axée sur la production d'une céréale de base, le sarrasin ; une bonne partie des terres était réservée aux plantes fourragères destinées aux ovins et aux bovins. Nul artisanat ne semble s'être développé à G au cours du XIX^e siècle, contrairement à ce qui s'est passé dans les communautés voisines. L'industrie, représentée par les mines de Pale-de-Rase (commune de Coulédoux), attirait peu de monde. La langue d'usage à G est le gascon commingeois ; le point 780 S de l'*Atlas Linguistique de la Gascogne* offre une bonne illustration du parler local ; mais toute le monde est actuellement bilingue. L'absence de routes jusqu'à une date récente, l'éloignement de tout centre et la rivalité avec Coulédoux (canton d'Aspet, autrefois en Couserans), la tendance à l'endogamie, ont fait de G un cas typique de communauté montagnarde vivant en auto-ségrégation. C'est dans ce cadre qu'a lieu, en

1760 le mariage de Pierre-Jean Mothe de Hilline, *brassier*, avec une veuve de Boutx, Marguerite Serre d'Esplan. Pour l'époque et le lieu, il s'agit d'un riche mariage : l'épousée apporte 1500 Livres

(1) Mémoire concernant la Chapelle de Razecueillé, par le Desservant de Sengouagnet [= PM] et les notables Citoyens du Lieu, A Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, imprimé s.l.n.d., p. 8.

(2) M. CHEVALIER, *La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises*, Paris 1956, p. 180.

developez cette note : dit pourson (cf. sources)

X
religion
catholique
maritime

V-B. Le thème et son contexte

- 1 *CH* était le fils de *era Senhora* (français local : la Seignoure). L'origine de ce personnage, et aussi, comme on le verra, les rapports qu'il entretient avec *CH*, prêtent à discussion :
- 2 seul en effet l'aîné de nos informateurs se souvient que la mère du « curé de Hilline l'ancien ⁽¹⁴⁾ » était originaire de Boutx. Mais comme il admet les segments 1, 4 et 6 p. ex., il tente de justifier le titre, incongru en ce lieu, en disant qu'autrefois, être mère d'un prêtre conférait la noblesse.
- 3 Mais pour tous les autres habitants de *G*, la Seignoure venait d'Espagne et, fille noble, s'était mariée à un Hilline qui était allé *faire la saison* (= se louer comme moissonneur) dans ce pays.
- 4 Elle portait des robes brodées d'or, de perles et de *verroteries* ; quand elle fanait *enas Palas* (fig. 2), ses jupes cliquetaient et étincelaient au soleil. Cela rendait les gens méfiants : — *Sai cap se quina hemna an a çó de Hilhina...* (= « je ne sais pas quelle sorte de femme ils ont, chez Hilline », avec une nuance de réprobation dans le doute).
Or, la Seignoure fut une maîtresse femme, qui défendit les intérêts de sa maison et sut la faire prospérer.
- 5 A Coulédoux toutefois, le mari de la Seignoure est présenté différemment : le ministre Colbert ⁽¹⁵⁾ — d'autres disent un de ses intendants — avait fait procéder à des coupes de bois dans la haute vallée du Ger. Comme il n'y avait pas de route, il fallut flotter le bois. Colbert, plein de méfiance, avait ordonné au Seigneur, sous peine de mort, de faire parvenir un certain nombre de *roules* (= rondins) à Bordeaux. Hélas, un seul parvint à destination, et le Seigneur eut la tête tranchée. Sa veuve, la Seignoure, porta le deuil pendant trois jours, puis se remaria.
- 6 Tout le monde cependant est bien d'accord sur les principales caractéristiques de la Seignoure : sa richesse, d'abord (cf. aussi le segment 4). Quand elle allait à la *Bordeta* (fig. 2) chercher des fagots, elle accrochait aux ronces ses habits somptueux. A qui lui disait

(14) Le diacritique *vielh* est imposé par l'existence, au début du XX^e s., d'un nouveau prêtre issu de la maison de Hilline.

(15) Ce personnage est important dans le folklore de Coulédoux : on le trouve notamment à l'origine de plusieurs légendes topographiques. Le nom de L. de Froidour, qui visita pour le compte de Colbert les forêts de Comminges et de Couserans entre 1676 et 1680, vient immédiatement à l'esprit à la lecture du segment 5.

V-A. Situation

1152, en 1362, que
1200 à son époux

de dot, ~~soit 50% de plus~~ que la propre sœur de l'époux n'en offre à son mari. Marguerite Serre fut sans doute une forte femme : bien des années plus tard, son mari lui confiera par testament la direction de tous ses biens jusqu'aux trente ans révolus de leur héritier (les autres enfants du couple étant libérés de la tutelle maternelle à l'âge de vingt-cinq ans ou à leur mariage), "sans qu'elle soit tenue d'en rendre aucun compte".

1765 (14 février) : naissance de *Paul Héline* (en fait : Paul Mothe de Hilline) (3), qui sera notre CH. Aîné d'une famille qui comptera sept enfants (quatre filles et trois garçons, le plus jeune d'entre eux étant aussi baptisé Paul), il est appelé suivant la coutume à hériter l'ensemble des biens familiaux.

Son enfance et sa jeunesse restent obscures. On peut toutefois constater, sur le vu d'une signature qu'il apposa d'une main ferme, en

1780 que son instruction était bien plus poussée que celle de la quasi-totalité des autres indigènes ses contemporains.

1782 Testament de Pierre-Jean Mothe :

Néanmoins et attendu que ledit Paul premier semble se destiner pour la prêtrise : dans ce cas qu'il viendra à être promu dans les ordres sacrés, le Testateur déclare qu'il substitue tous ses biens et heredité audit Martiri Motte son second fils.

A noter qu'un prêtre avait déjà vu le jour dans la famille de Hilline au siècle précédent.

Les études de PM se poursuivent à Toulouse, au Séminaire de la Mission, alors sis rue de la Capelle Redonde. Elles sont couronnées en

1785 par un Premier Prix de Conférence lors des Examens Généraux (4).

C'est vraisemblablement vers

1786 que PM est ordonné. En effet, c'est seulement à cette date qu'on le voit se soucier de faire rectifier son acte de baptême erroné.

1791 *Il s'agit en tout cas "Motte prêtre" en 1790*
mort de Pierre-Jean Mothe

(3) La particule devant le second élément du nom n'est pas l'indice d'un titre de noblesse. Aujourd'hui encore, le seul état-civil usuel à G est celui qui recourt au prénom suivi d'un nom de maison, le nom de famille étant d'usage purement administratif (cf. ici-même, *supra*, la liste de nos informateurs). Sur le nom de maison, sa transmission, etc., cf. notre étude « A propos du nom de maison en haute Gascogne », *Via Domitia*, Toulouse, XI, 1965, pp. 47-78.

(4) Mention est faite de l'événement sur la page de garde de l'ouvrage qui constitua le Prix, et qui est l'un des rares rescapés de la bibliothèque de PM.

V-B. Le thème et son contexte

— *Senhora, que vos vatz esperecar era pelha* (= « Seignoure, vous allez déchirer votre robe »), elle répondait doucement

— *Hai cap arrén, ja'n i a d'autas* (= Cela ne fait rien, il y en a d'autres »).

Son luxe était tel qu'elle portait même une mantille et des gants.

- 7 Sa vie peu édifiante ensuite (cf. déjà la fin du segment 5) : chacune de ses nombreuses grossesses voyait la Seignoure entasser dans sa chambre chapelets, reliques et effigies pieuses. Ce n'était alors que prières et dévotions. La délivrance heureusement survenue, la Seignoure faisait tout porter au débaras, raillant tout particulièrement l'image de la Sainte-Vierge : — *Foèra, foèra, Mariòla, entà dehòra* ^{ou} (16) ! (= « Dehors, Marie-souillon (17), à la porte ! »).

Remarque : ces premiers segments concernant la *Senhora* — car ce personnage reparaitra dans le thème *CH* — semblent indiquer qu'il y a eu syncrétisme entre deux « Dames », celle de Coulédoux et celle de G. Cette dernière pourrait à la rigueur posséder quelques traits de la mère de *PM* ; rien ne nous autorise toutefois à voir dans l'une le prototype de l'autre.

- 8 Pendant la Révolution, *CH* était prêtre réfractaire. On voulut un jour l'arrêter, mais il prit la fuite avant qu'on puisse y parvenir. Il enterra donc les objets du culte appartenant à l'église Saint-Bonaventure de G et quitta le quartier du *Plan*, où se trouve la maison de *Hilline*. Il descendit jusqu'au ruisseau par le *Prath de Casa*, traversa la *Shida*, remonta par le *Sarradèth* et le *Pas de Borruth*. Il atteignit le *Mortis* et s'engouffra dans la *Sèuva* (fig. 2). Un autre prêtre, *eth curè de Goarrèr*, l'accompagnait.
- 9 Comme son l'indique (*sèuva* < silua), la « Montagne de la Seube » est couverte de forêts. Celles-ci ont la réputation d'être inextricables au point que quiconque s'y aventure s'y perd irrémédiablement sans jamais pouvoir trouver le chemin du retour. Ce n'est certainement pas pur hasard si l'itinéraire de *CH* a été conservé aussi scrupuleusement : la traversée de la *Sèuva* fait déjà figure de prouesse semi-fantastique.

(16) Cette formule est parfois donnée avec la variante autochtone *tira!* au lieu de l'espagnol *fuera*, que le gascon local ignore de nos jours. A supposer l'historicité de la *Senhora*, son Espagne pourrait bien être le Val d'Aran tout proche, gasconophone, mais où les mélanges dialectaux ne sont pas rares. Le plus souvent d'ailleurs à G, *Espanha* s'applique exclusivement au Val d'Aran.

(17) A vrai dire, *Mariòla* = « statuette de la Vierge ». Mais le mot n'est plus compris dans ce sens, et on lui attribue dans ce contexte une valeur nettement dépréciative.

V-A. Situation

178?-179? : à en croire l'épithaphe qui figurera sur sa tombe, PM est alors professeur de théologie en ce même Séminaire de la Mission où il avait été élève.

PM tolère mal la Révolution, si bien que les autorités finissent par s'émouvoir. Suite à une dénonce de Citoyens, le Commissaire du Directoire Exécutif près l'Administration Centrale du Département de la Haute-Garonne, Cazaux, écrit en

1797 aux responsables Saint-Béat :

Les nommés Mothe et Gouarré (5) prêtres émigrés souillent encore par leur présence le sol de la République. Ils résident

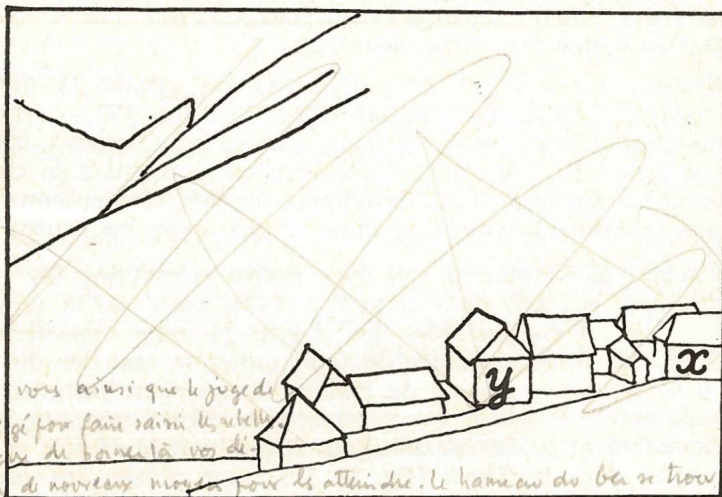


Fig. 1 : Ger-de-Boutx (quartier du Plan) : en x, la maison de Hilline ; en y, celle de l'abbé Gouarré. (Les maisons créées depuis 1845 ne figurent pas sur ce schéma).

constamment [...] dans le hameau de Ger-de-Boutx où les habitants qu'ils ont fanatisés leur prêtent asile. (6)

Les descentes de police restent inefficaces : l'autorité des gendarmes ne dépasse pas les limites du canton, qui sont ici celles de G ; les rebelles n'ont qu'un ruisseau à franchir pour se trouver à l'abri. Les deux abbés narguent donc les représentants de la Loi, et de plus belle

(5) Complice de PM, l'abbé Gouarré était aussi de G ; les deux hommes furent assez exactement contemporains. Toutefois, l'abbé Gouarré n'a laissé à G que de rares souvenirs anecdotiques, d'extension exclusivement restreinte à sa famille.

(6) Saint-Béat, arch. mun. (lettre du 18 Frimaire An 6).

6

(5) "Le Ministre de l'Intérieur est instruit, Citoyen, qu'un grand nombre de petits Communes de ce Dépt ont un foyer de contre-révolution; que des fonctions nationales n'écartent que leurs propres intérêts, négligent l'exécution des lois, transigent avec les fanatiques, tolèrent la sonnerie des cloches et protègent ouvertement les Prêtres insoumis (...)

X est temps, Citoyen, de signaler les hommes ferveurs qui sont devenus les plus dangereux ennemis de notre GVT et qui par leur criminelle conduite, DOIVENT ETRE AS

De précisions sous demandées aux autorités toulousaines par le responsable St-Béat, un peu pénalisés de la manière des deux nouvelles : comment doivent-ils considérer le caractère d'intellectuel ?

à refaire sur calque cadastre

X Je sais, Citoyen, que la Paix n'ay rien négligé Mais il serait dangereux de marcher; il faut tenter la ligne de démarcation de Canton de St-Béat et d'Aspet, veuillez vous concerter avec votre collègue près le dit canton pour faire un nouvelle descente simultanée à l'effet d'arrêter les deux perturbateurs. J'invite le Commissaire d'Aspet de concourir avec vous au succès de cette mesure de votre part de m'instruire de vos succès de cette démarcation.

Salut fraternel, CAZ A UX

Prompte réponse, la dite lettre, leur est formée de plusieurs chapitres, leur la circulaire n° 1997 du 21 brumaire An 6 (59)

Commissaire du Dir. Ex. près l'Admin. municipale du Canton de St-Béat :

J'ai lu avec intérêt et à la louable sollicitude de plusieurs publications de votre canton, qui m'ont prouvé que

V-B. Le thème et son contexte

- 10 Sur l'autre versant, il rencontra deux chasseurs de Saint-Béat qui faillirent l'abattre (— Peut-être parce qu'il était riche? suggère notre informateur le plus ancien, à qui l'intention paraît saugrenue). L'un des chasseurs avait déjà épaulé lorsque l'autre reconnut en CH son ancien professeur, et lui laissa la vie sauve. *Remarque* : ce dénouement n'appartient pas à la littérature orale de G. Nous le citons d'après le « Cahier des Annales... »

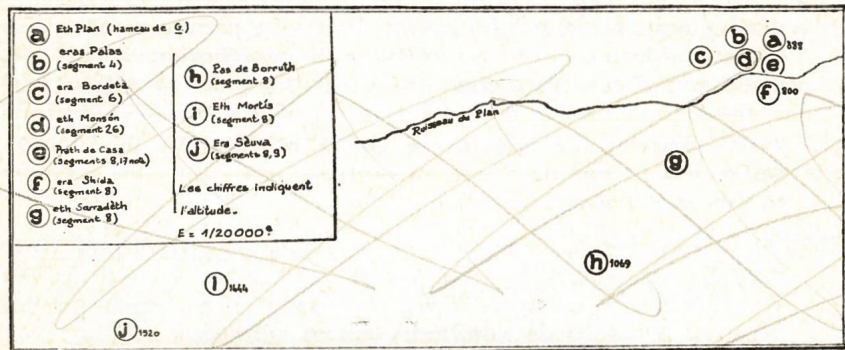


Fig. 2 : Localisation des micro-toponymes cités.

dont il sera ailleurs question. Malgré cette origine savante, nous le rapportons ici, car nous ignorons s'il s'agit d'une tradition antérieurement attestée ou d'une moralisation du segment suivant. Car pour tout le monde à G,

- 11 le chasseur empêcha son compagnon de tirer en lui disant — Ne tire pas, c'est le fils de la Seignoure!
- 12 Pendant ce temps, les garnisaires (18) venus l'arrêter à G perquisitionnaient en vain, fouillant jusqu'à son lit : — Le lit est chaud, l'oiseau a frais déniché, dirent-ils.
- 13 Pendant la Révolution, CH s'est réfugié en Espagne, dans un grand centre. Pour gagner sa vie, il s'est fait précepteur dans une famille noble.
- 14 Il reviendra en France après la Révolution, ramenant avec lui une jeune fille noble, son élève. Soucieux toutefois de sa réputation, il mariera bien vite sa maîtresse à son frère. C'est elle qu'on appelle la Seignoure. (19)

(18) On notera l'intérêt philologique d'un archaïsme de ce genre. A notre connaissance, « garnisaire » n'est employé à G que dans le seul contexte du segment 12, où on le cite toujours; de la même façon, la réflexion des soldats, toujours rapportée en français, et même en imitant l'accent parisien, fait figure de stéréotype attendu.

(19) Interrogée sur la feuille de son père, un de nos informateurs, née en 1873, nous racontait en 1958: "Je ne peux parler que de mon arrière-grand-père Martin Mollé (...) Il était le crois marié avec la veuve d'un seigneur espagnol. Elle a toujours été appelée en Ger la Seignoure. On rapporte qu'elle mettait le robe de soie de son premier mariage. Elle en faisait de l'ambour par-ci par-là..." Notez l'importance du trait veuvage.

... SIMILÉS AUX PRETRES REFRACTAIRES" (en.) (Arch. mun St B, imprimés)

V-A. Situation

pervertissent l'esprit public, aliènent à la république les habitants dud. hameau, en même temps qu'ils vomissent contre les républicains le feu et les flammes du fanatisme en fureur et appellent à grands cris la contre-révolution dont ils sont les apôtres (7).

Aussi Cazeaux décide-t-il dans les premiers jours de

1798 que deux détachements (quatre-vingts hommes au maximum, mais ils pourront s'adjoindre une ou deux brigades de gendarmerie) seront mis en réquisition dans les colonnes mobiles des cantons d'Aspet et de Saint-Béat. Ils marcheront sur G où, ayant opéré leur jonction, ils se saisiront des perturbateurs et les conduiront « de brigade en brigade dans les prisons de Toulouse ». L'expédition, à qui la topographie de G interdisait toute possibilité de discrétion, dut être fort pénible en ces montagnes enneigées.

*à leur
intégralment*

1798-1802 : nous perdons toute trace officielle de PM durant cette période. La tradition orale paraît vraisemblable, qui le fait se réfugier en Espagne. Tout l'y invitait : la proximité des lieux, la présence de nombreux autres réfugiés...

*X
cf. vers
d'alors fait de la
commune d'Aspet*

1802-1808 : rallié à l'Empire après le Concordat, PM est curé de Sengouagnet (fig. 3). Il semble s'y soucier fort de ne point perdre le fructueux bénéfice de la chapelle de Razecueillé, lieu de pèlerinage qui draine l'essentiel des offrandes de la paroisse, et dont un confrère prétend s'assurer l'exclusivité.

1809-1855 : bien que le Cardinal de Clermont-Tonnerre lui offre un doyenné (8), PM préfère se retirer à G parmi les siens. Cette retraite sera fort active :

- A) Il desservira jusqu'à sa mort la succursale de G.
- B) Il enseignera « les jeunes clercs », tenant même une sorte de pension.
- C) Sa bibliothèque est riche (9) : il lit donc, et même se sentira attiré par la Poésie. Les Jeux Floraux ayant été rétablis en 1807, il concourt avec une *Épître* à une *Phyllis* qui n'est peut-être pas toute de convention. N'ayant pas été couronné, il

(7) Saint-Béat, arch. mun. (lettre du 19 Nivose An 6).

(8) Détail cité d'après une monographie locale, rédigée par un desservant de Coulédoux entre les deux guerres mondiales, le « Cahier des Annales de Coulédoux et Ger-de-Boutt depuis le XVI^e s. » (ms.).

(9) cf. ces vers de PM :

*Dans mes veilles, j'ai vu la nuit comme le jour,
Les anciens, les nouveaux à l'envi tour à tour :
Méditant feuilletant plus de mille volumes...*

Il reste une centaine de ces ouvrages ; ils se partagent pour l'essentiel entre littérature classique, théologie et sciences (chimie, physique, histoire naturelle, grammaire).

V-B. Le thème et son contexte

Remarque : le segment 14 vient des mêmes informateurs qui nous ont livré les segments 1 ss. ; la contradiction non seulement ne semble gêner personne, mais même n'être pas remarquée. A noter que, comme l'état-civil n'atteste pas cette belle-sœur, on pourrait voir dans le segment 14 un développement du segment 3.

- 15 Sa retraite prise, *CH* faisait classe dans la maison de *Hilline*. Comme il était très savant (il avait été professeur de français et de mathématiques à Toulouse), il attirait des élèves venus de loin, même de *Boutx* et des environs. Des amis et des collègues venaient aussi lui demander conseil, consulter sa bibliothèque. L'hospitalité de *CH* et de sa famille restait courtoise toute la première journée. Passé ce délai, chacun — surtout *CH* et sa mère, la *Seignoure* — trouvait trop onéreux l'entretien du visiteur. Aussi *CH* entraînait-il son hôte dans d'interminables randonnées en montagne. Chemin faisant, il lui posait fort poliment mille questions très difficiles, des « colles » ; les réponses étant généralement erronées. *CH* faisait alors parade de sa propre science, avec un air de supériorité insupportable et des quolibets sans fin pour son compagnon. Si bien que le visiteur, recru et mortifié, déguerpissait promptement ⁽¹⁹⁾.
- 16 *CH* exigeait beaucoup de travail de ses ouvriers, tout en les payant mal et en les nourrissant chichement.
- 17 Il faisait vallonner ses prés, afin d'augmenter grâce aux creux et aux bosses leur superficie. De cette façon, il récoltait davantage de foin. Des traces de cet ingénieux procédé sont encore visibles au l.d. *Prath de Casa de Hilhina* (fig. 2), selon le témoignage de l'actuel propriétaire du terrain.
- 18 A *G*, la terre cultivable est rare, et le rocher affleure sur les pentes raides où le village s'accroche. Or, *CH* se relevait la nuit pour détourner l'eau des canaux d'irrigation. Il provoquait ainsi des éboulements, et comme ses propres biens se trouvaient en contre-bas, il augmentait notablement l'épaisseur de leur couche de terre ⁽²⁰⁾.

(19) Cette attitude n'est pas incompatible avec la traditionnelle hospitalité montagnarde. Cf. le proverbe gascon bien connu : un visiteur fait plaisir deux fois : quand il arrive, quand il s'en va.

(20) Pour bien saisir la gravité de ces faits, on se reportera aux histoires de bornes déplacées que châtie l'errance posthume du coupable : les agrandissements immoraux du bien foncier sont très vigoureusement stigmatisés dans les sociétés rurales (sur ce thème, cf. p. ex. pour un territoire proche, Ch. JOISTEN, « Les Etres fantastiques dans le folklore de l'Ariège », *Via Domitia* (X, 1962, p. 46).

V-A. Situation

marquera un vif dépit de son échec, mais continuera à versifier jusqu'aux plus extrêmes années de la vieillesse. Nous n'avons pu retrouver de lui que quelques centaines de vers, très classiques de facture malgré de nombreuses licences (il est vrai que la plupart du temps il s'agit de brouillons) (10). Sa correspondance montre qu'il diffusait ses œuvres dans certains cénacles du Saint-Gaudinois, et qu'il les expédia parfois bien plus loin : en 1810, la Maréchale-Duchesse de Montebello lui écrit de Saint-Cloud pour le remercier d'un envoi de vers.

Nous avons pu consulter
ce qui reste des registres
de ses baux à cheptel :
il concernent, outre le Ger
Portet d'Aspet et Rave-
veillé + Arjuzan ?
Il semble, sur les
règles, que PM faisait
ann de l'argent, et
savait se faire rem-
bourser, en argent ou
en terres.

D) Mais l'essentiel de son activité, il va le consacrer à l'accroissement de son bien. Sans trêve, il achète, vend, échange : des terres, des granges, du bétail surtout. Son livre de comptes montre qu'il affermait (précédé de la *gazalha* ou *amodiation*) bovins, ovins, caprins et équins dans toute la haute vallée du Ger et dans la Ballongue voisine. Si bien qu'il peut écrire, un an avant sa mort :

j'ai fait des acquisitions. J'ai doublé la valeur du bien de la famille, par les grandes améliorations que j'y ai faites, et les grands batimens ruraux que j'y ai fait élever (...) (j'ai) fait rebatir la maison paternelle qui en avait grand besoin, avec cinq beaux étables, portes et fenestres en pierre de taille, murs a pierre et chaux, couverts en ardoise, quon prendrait pour des maisons. N'a-t-on pas vu des pauvres y aller demander l'aumone ? (...) que de rochers ny ai-je pas fait escarper ? que d'arbustes qui en gataient la surface n'ai-je pas fait arracher ? Que de murs contre le ruisseau pour mettre les prés à l'abri des inondations ? et autres murs contre les chemins avec plantation de hayes ?

Bref, PM s'enrichit (11), et cette fortune trop rapide n'est pas du goût de chacun. Nous donnons ici copie d'une lettre anonyme qui lui fut adressée (12). L'intérêt de ce texte réside en ceci que la plupart de ses accusations seront reprises, parfois avec des amplifications diverses, par la tradition orale :

↓ 17 sep 1832 = rejet de sa pétition
demandant 1000# pour la déserte du Ger.

(10) Nous avons publié quelques-uns des vers de PM en 1965 dans *Le Lien du Val d'Aran, de la Layrisse et des Frontignes* ; auparavant, M. R. CAHISA avait bien voulu en accueillir d'autres dans *Le Petit Commingeois* du 1^{er} avril 1962.

(11) En 1853, PM fait ses comptes : Montant de ma pension ecclésiastique depuis 44 ans que je suis retiré dans la famille, savoir 11.704 Livres. Montant d'une pension de plusieurs pensionnaires que j'ai tenu plusieurs années savoir 10.000 Livres. Bénéfices des beaux à cheptel 10.000 Livres. Bénéfices de la paroisse 4.000 Livres ; 35.704 Livres en 44 ans. Il s'agit sans doute d'argent immédiatement disponible, car le chiffre d'affaires des seuls baux à cheptel, pour les années 1839-1844, s'élève déjà à près de 12.000 Livres.

(12) Conservée dans une branche de sa famille, cette lettre y était considérée comme une sorte de malédiction, contre laquelle il fallait lutter en se débarrassant de tout ce qui provenait de l'héritage de PM, notamment les livres de sa bibliothèque.

V-B. Le thème et son contexte

- 19 Il jurait. On lui a même conservé le surnom de *Parbleu*, d'après son jurement familial. (21)
- 20 Il n'avait aucun sentiment religieux, aucune foi. Quand les femmes en deuil venaient pleurer devant lui quelque cher disparu, il disait :
— *Prions pour les vivants, les morts n'y sont plus* (22) !
- 21 Pour mieux exploiter ses ouvriers, il les faisait travailler même le Dimanche, les empêchant ainsi d'aller à Vêpres. Et comme il inspirait une grande crainte, on lui obéissait.
- 22 *Remarque* : nous soulignons l'importance de ce segment, qu'on trouvera diversement développé plus loin. Il annonce peut-être déjà l'accusation qui suit, car comme le montre l'exemple de *Re Artus*, dont la légende est très populaire à G (23), manquer l'office dominical, c'est s'exposer à la damnation.
- 23 *CH* possédait un Livre de Magie (24). Un de ses élèves s'en empara un jour et entreprit de le lire en l'absence de son maître. Plus il avançait dans sa lecture, plus il se sentait angoissé : il sentait autour de lui des présences surnaturelles. Puis des corbeaux en nombre sans cesse accru se mirent à voler autour de lui. Heureusement, *CH* revint à ce moment et mit fin à la dangereuse expérience en arrachant le Livre des mains de son élève.
- 24 *Pour mémoire* : la ressemblance avec des éléments de contes de l'*Apprenti-Sorcier* est évidente, sans que nous puissions déterminer s'il s'agit ici d'une adaptation de lecture, d'un thème voyageur ou de la résurgence de quelque archétype.
- 25 Par ailleurs, on notera que l'épisode de la prolifération des nuisibles, suite à la transgression d'un interdit, se retrouve

(21) Un seul informateur nous a cité ce segment : au même titre que le n° 2, il paraît donc menacé. Tous les autres segments au contraire proviennent de sources multiples.

(22) Les vers de *PM* nous le montrent assez peu mystique :

La raison ne dit pas, crois tout avec respect.

L'obéissance en tout doit être raisonnable,

L'apôtre nous le dit, évitons le blâmable ;

La foi se tient juste entre deux excès.

Tout nier et tout croire au vrai ferme accès.

La plupart des œuvres religieuses de ce farouche gallican sont des diatribes contre la papauté. Un seul texte, fort bref, contient quelque trace d'effusion religieuse : *PM* y remercie Dieu de l'avoir protégé en un accident qu'il eut ; le vers le plus remarquable de la pièce est cet alexandrin essoufflé :

volla quatorse vers fruits d'une sainte flamme...

(23) Plusieurs de nos informateurs notamment ont entendu passer la chasse du Roi Arthur dans le ciel nocturne.

(24) Les pauvres restes de la bibliothèque de *PM* ne nous ont pas livré le moindre *Albert*. Toutefois un manuel de Physique en latin (s.l.n.d., impression du XVIII^e s.), augmenté de plusieurs planches d'inquiétants schémas à la plume, offre un aspect cabbalistique fort satisfaisant.

ESSAI SUR LE PORTRAIT DE LHOMME NOIR, OU LE
VOLEUR SOUS CAPE, ORAISON FUNEBRE PAR ANTICI-
PATION.

Après ta mort on dira
adieu vautour !!!
adieu Loup dont Le repaire fut toujours jonché des dépouilles
des victimes.
adieu Spoliateur de la veuve Et de L'orphelin.
adieu gaspillateur de la propriété voisine, cançer social.
adieu parodiateur de l'évangile, tableau hideux des maximes
chretiennes.
adieu athée qui ne vecus pas un instant pour faire le bien, mais
trop Longtemps pour faire Le mal.
adieu acteur infâme de l'incèste et de L'adultère, monstre d'im-
purétés.
adieu Etre ignoble qui deshonoras toujours le caractère d'ont
tu etais revetu.
adieu bête fauve qui as toujours fui la presence de L'homme.
adieu crasse organisée que la nature dans ses écarts laissa à
regret Echapper parmi les hommes.
adieu Exemple funeste, odieux corrupteur,
adieu oppresseur du faible, servile et rampant devant le
puissant. Lache envers la resistance,
adieu Etre pervers que personne n'a pleuré.
adieu mille fois adieu la colère celeste est apaisée le fils
denaturé est rentré dans le sein de sa mère.

Extrait du pirate du hameau (13)

Assez peu impressionné par cette vigueur anaphorique, PM
s'est contenté de corriger la référence et d'utiliser le verso de
la lettre comme brouillon.

1855 (4 avril) : mort de PM ; il sera enterré le 7. Il laisse une
maison si prospère qu'elle se scinde en trois rameaux, chacun
de ses neveux pouvant s'établir dans sa propre maison. Ses
quatre nièces reçoivent chacune 10.000 F de dot, et on vient les
épouser de loin. Son frère Martiri, qui lui avait souvent servi
de prête-nom en ses transactions, est mort depuis peu. Dès 1830,
et peut-être même avant, il était devenu grâce à l'abbé « l'un
des plus considérables du canton », le seul habitant de Boutx
en tout cas à dépasser les cent francs d'imposition qui faisaient
de lui un électeur. Aussi était-il adjoint-spécial de la section de
G. PM réunissait ainsi sous son toit le pouvoir temporel et le
pouvoir spirituel, ce qui dut parfois lui faciliter les choses.

= cinq
- de 7 à 8000 fr.
x Nelles, St beat,
Soveich, Pointis et
re-Pointis: on
compara es chiffres
avec les dots de
la génération pré-
cédente (cf. p. 4, année
1760)

(13) Cette référence semble indiquer que ce texte fut copié sur une œuvre connue :
nous ne l'avons pas identifiée.

12 (14) en 1836, Martiri posside 30 hectares 25 centiares, dont
16 ha 77 cent. 30 sont en prés; le même relevé le montre détenteur
de la maison familiale et de 6 bords forains.

1) hésitant
2) avec CH Jean!

dans un autre conte de G : *Andrèu, un jour de Corps de Dieu* (= Fête-Dieu), le curé lui avait défendu de faire de la lenha. Il passe outre et va en forêt couper son bois. Il commença de voir ua vop (= un renard). De un, dus. De dus, tres... de vint, cent! O o! ça ditz Andrèu, il y a quelque chose ici. Et il s'en fut. Une version inhabituelle de ce conte nous fut donnée en 1968 avec des corbeaux au lieu des renards.

- 26 Un 15 Août, CH fit faner ses ouvriers dans le pré du Monson (fig. 2). Ce fut aux yeux de tous un affreux sacrilège. Aussi (sic) voyait-on devant les faneurs le foin voler très haut comme si une équipe de faneurs invisibles avait marché devant eux. Les gens apeurés n'osaient continuer, lorsque CH arriva et d'un geste pacifia tout, ce qui permit aux travailleurs de reprendre leur tâche.
- 27 Ce segment possède une variante mieux élaborée, mais moins circonstanciée : un jour que, passé midi, CH exigeait de ses ouvriers qu'ils travaillassent encore à retourner ses foin, tous refusèrent et s'en furent manger, poursuivis par les menaces du maître. A leur retour, quelle ne fut pas leur surprise de voir une grande ombre rouge, munie d'une gigantesque fourche, qui remuait d'énormes quantités de foin! Ils s'enfuirent, effrayés par cette apparition indubitablement diabolique.
- 28 On trouve dans un autre conte de G le personnage de l'Homme Rouge, incarnation du Diable : une nuit, en montagne, Pièrres le berger entendit frapper à sa porte. Il ouvrit et se trouva devant un personnage grand, grand, trapu, et tout habillé de rouge. Il le fait entrer dans sa cabane, le questionne : peine perdue, l'Homme Rouge reste muet, assis sur une chaise. Pièrres fait du feu, tremblant de peur, et le temps passe. Au bout d'un très long moment, l'Homme Rouge lâche un énorme pet qui ébranle les murs de la cabane et disparaît dans une odeur de soufre. C'était le Diable.
- 29 CH avait partie liée avec le Diable. Quand il mourut, comme il était prêtre, on l'habilla de ses vêtements sacerdotaux et on l'assit dans son fauteuil (25). Or le tonnerre, les éclairs, une pluie diluvienne, une tempête avec même de la neige s'abattirent alors sur G : jamais on n'avait vu chose pareille en cette saison.
- 30 Et la nuit, ceux qui veillaient le corps entendirent dans l'escalier du grenier des gémissements et des bruits de chaînes : le Diable était venu chercher sa proie.
- 31 Pour mémoire : ces pittoresques manifestations, tant sonores que météorologiques, paraissent de rigueur en semblable occurrence. donner des exemples

(25) Pour cette coutume, cf. A. VAN GENNEP, *Manuel de Folklore contemporain*, Paris 1946, 1, 2, p. 716.

VI. On aura noté que seuls les segments, 1, 2, 8, 10-21, 23, 26, 27, 29 et 30 (soit 61 % de l'ensemble) concernent directement *CH* : c'est qu'un thème gagne à être replacé dans son contexte, et n'eût été notre connaissance encore fragmentaire du micro-folklore de *G*, nous aurions volontiers multiplié les digressions contextuelles.

VII. Par ailleurs, les segments 8, 10, 12, 13, 15-21 (soit 55 % de l'ensemble *CH*) sont, ou contiennent vraisemblablement des souvenirs historiques purs et simples. Nous ne distinguerons néanmoins pas entre anecdotes, contes et légendes (26), car nos informateurs accordent exactement le même degré de créance à tous les segments, y compris ceux qui pourraient nous paraître avoir subi une évidente élaboration : bien des fois on nous expliqua, à propos du segment 27, que *CH*, homme instruit, avait certainement procédé à un *tour de passe-passe* pour suggestionner ses ouvriers. Une de nos informatrices, personne fort cultivée, nous fit un jour part du sentiment de malaise que lui causaient les doutes que nous avions maladroitement émis devant elle quant aux liens historiques qui étaient susceptibles d'avoir uni *CH* à la *Senhora*...

VIII. Enfin, on voudra bien tenir pour simplement commode l'ordre approximativement chronologique dans lequel nous avons présenté les segments. Cet ordre est en effet purement artificiel, la conception même du temps que reflète le thème le prouve : la *Senhora* a beau être explicitement datée des années 1680 par l'allusion au pseudo-Colbert, et *CH* se référer à la Révolution, on établit entre les deux personnages un lien de filiation, mieux : un lien amoureux. Le passé folklorique est conçu à *G* comme une simultanéité, ou, pour employer la terminologie d'E. Benveniste (27), ce temps folklorique se distingue du temps chronique « normal » non dans sa condition stative (encore que l'axe de référence ne soit pas exactement le même), ni dans sa condition directive (*CH* et la *Senhora* se situent avant cet axe), mais dans sa condition mensurative. *CH* en effet, qu'on le considère comme amant ou fils de la *Senhora*, devient son contemporain ; rien ne permet de mesurer la distance temporelle qui existe de l'un à l'autre (puisque pour eux, l'opposition *avant / après* est neutralisée), ni des deux à l'axe de référence. En somme, dans notre relevé du thème, les localisations temporelles si précises que nous avons relevées jouent à peu près le même rôle que la différence, en français, entre le « r roulé » et le « r grasseyé » : elles n'ont aucune pertinence. Ces considérations

(26) Nous renvoyons, pour une discussion de ces problèmes, à l'article de M.-L. TENEZE, « Le conte populaire français ; réflexions sur un itinéraire », *A.T.P.* 3-4, 1964, pp. 193-203. S'il est un domaine dans lequel la soumission aux faits s'impose comme seule attitude scientifique possible, c'est bien la description. Et l'intention des informateurs nous paraît, exactement au même titre que les éléments sémantiques des segments, un fait.

(27) « Le langage et l'expérience humaine », in *Problèmes de Langages*, Paris 1966.

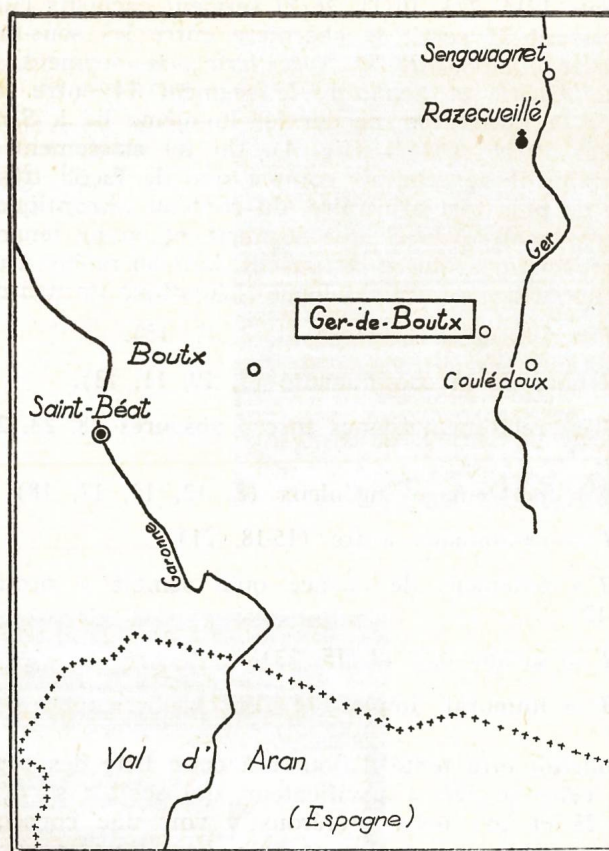


Fig. 3 : Le théâtre des exploits du vieil curé de Hilhina.

sur la conception locale du temps ne sont peut-être pas dénuées d'intérêt pour la connaissance de la culture considérée.

IX. Cependant il convenait, dans notre présentation synthétique, de maintenir un certain parallélisme entre le thème et la situation. En outre, l'ordre chronologique permet un regroupement des segments en sous-ensembles thématiques qui aide à dégager la structure interne du thème. Le thème ne se présente pas en effet comme un assemblage inorganisé ; au contraire, les sous-ensembles sont liés entre eux par un rapport sémantique plus ou moins étroit. Pour dégager cette structure, on pourrait être tenté de se contenter d'une sorte de catalogue thématique des segments regroupés. Nous aurions ainsi des sous-ensembles *sorcellerie* (segments 21, 23, 26, 27, 29, 30), *impiété* (14, 19, 20, 21), *avarice malfaisante* (15-18, 21), *souvenirs de la Révolution* (8, 10, 12-14), *Senhora* (1-4, 6, 7, 10, 11, 14, 15).

Les segments 1/14, 2/3, 10/11, 26/27 seraient exclusifs l'un de l'autre. Le segment 21 serait la charnière entre les sous-thèmes *impiété*, *avarice malfaisante* et *sorcellerie*; le segment 15, entre *avarice malfaisante* et *Senhora*; le segment 14 entre *impiété* et *souvenir de la Révolution*, ce dernier lui-même lié à *Senhora* par les variantes 10/11 et 14/1 (fig. 4). Un tel classement ne serait pas faux, mais il ne rendrait compte que de façon très approximative, et de plus fort arbitraire, du contenu sémantique des segments. Après analyse de chaque segment, et en ne tenant compte que des informations qui se retrouvent dans au moins deux d'entre eux, nous aboutissons à un catalogue thématique un peu différent :

- a) CH = fils de la *Senhora* (1, 2, 11, 15).
- b) CH hors de la communauté (8, 10, 11, 13).
- c) CH en relation avec des forces obscures (8, 23, 26, 27, 29, 30).
- d) CH = personnage ingénieux (8, 12, 15, 17, 18).
- e) CH = personnage avare (15-18, 21).
- f) CH a tellement de chance qu'il semble « protégé » (8, 10-12).
- g) CH = savant (10, 13, 15, 23).
- h) CH = immoral, impie (14, 19-21).

On pourrait être tenté d'ajouter à cette liste des composantes du thème celle de CH = pacificateur, qui semble se dégager des segments 23 et 26; nous préférons y voir une conséquence de c), CH étant tenu au mystère et à la discrétion de par ses relations avec les forces occultes. Cette analyse détaillée permet de ramener le thème CH à deux grandes lignes seulement :

a) Liaison étroite CH/ *Senhora* :
 Cette liaison se manifeste de diverses façons :

- 1. CH est le fils de la *Senhora* ;
- 2. CH est par rapport à elle, dans une situation paternelle : il la baptise.
- 3. CH est l'amant de la *Senhora*.
- 4. CH est le beau-frère de la *Senhora*.

Ce qui montre, en somme, que toutes les solutions possibles quant aux rapports temporels et sociaux des deux personnages sont envisagés, étant posé que ces rapports sont très étroits. On remarquera à ce propos que pour rendre les rapports encore plus étroits, les solutions sont souvent utilisées de façon conjointe (p. ex. : 2 = fils/« père », 14 = maîtresse/belle-sœur). Nous dirons donc que dans ce cas, l'opposition *mère/maîtresse*, *mère/fille*

GER-DE-BOUTX (quartier du Plan) : En rapprochant cette photo de la fig. 1, on repérera, à l'extrême droite, la maison de **Hilline**. A l'époque où fut prise la photo (1962), son état était le même qu'en 1855.



GER-DE-BOUTX (quartier du Plan) : L'ancien cimetière. Sur la stèle verticale on lit : ici repose / Pabbé pol mothe / ancien professeur / ur de theologie / au collège de la / mission à Toulouse / decede le quatre / avril 1855 / requiescat in pace / age de / quatre vingt douze / ans parants et amis / priyes pour lui.

(Cl. de l'Auteur)

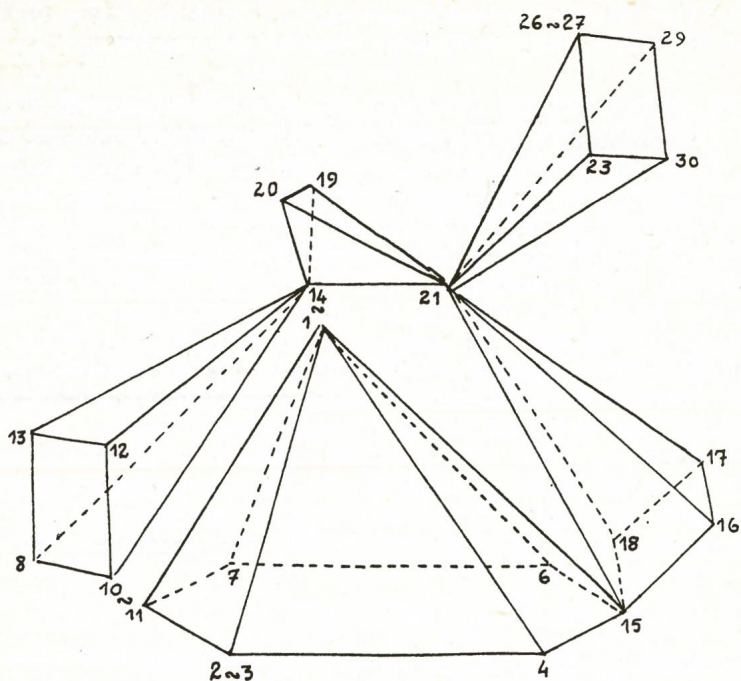


Fig. 4 : Articulation des sous-ensembles thématiques : la structure du thème CH est déjà décelable.

etc. est neutralisée, le choix des termes qui établissent un lien entre CH et la *Senhora* n'ayant plus de sens (28). La base commune à tous ces liens est évidemment le sexe de la *Senhora*, et nous pouvons considérer que l'essentiel, pour la culture de G, est de marquer que CH et la *Senhora* forment un couple. L'élucidation des causes profondes de cet accouplement demanderait une confrontation de notre thème avec les grands mythes bien explorés. Il nous est toutefois possible de dégager les causes linguistiques du phénomène : si en effet on tient à G à lier à toute force CH à la *Senhora*, c'est que la contiguïté sémantique de leurs thèmes respectifs est frappante :

- (A) les deux personnages sont des *Hilhina*, (B) des exilés, (C) qui ont l'Espagne dans leur vie ; (D) ils sont déclassés dans l'exercice de leur métier rural, (E) dans lequel ils manifestent une blessante compétence. (F) Tous deux sont riches

(28) Concernant le problème des « archi-signifiés », on se reportera à l'article d'A. MARTINET, « Neutralisation et Synchrétisme », in *La Linguistique* n° 1 (1968).

et (G) inspirent le respect ou la crainte ; enfin, (H) leur immoralité et (I) leur impiété sont remarquables.

Seuls personnages du Folklore local à présenter un tel faisceau de similitudes, il était fatal que le sens de l'économie, tenant lieu de logique, joue son rôle, et que les biographies des deux êtres tendent à l'amalgame. On objectera peut-être que le maintien des deux thèmes de la *Senhora* et du *CH*, si redondants l'un par rapport à l'autre en bien des points, ne répond justement pas au respect d'une économie stricte. C'est vrai, et notre enquête ne reflétant qu'un état des thèmes en évolution, nous ne saurions garantir que l'avenir n'amènera pas l'éviction d'éléments redondants dans l'un ou l'autre. Il convient cependant de noter que cette tendance à l'économie est contrecarrée par la nécessité de maintenir des notions utiles à la symbolique locale : si le thème de la *Senhora* offre à celle-ci de suffisantes illustrations pour l'impierité et la richesse p. ex., la richesse et l'impierité de *CH* n'en demeurent pas moins directement liées à sa sorcellerie ; et cette dernière notion, sans concurrence, doit être absolument protégée.

b) *CH* = hors de la communauté :

Cet ostracisme se manifeste sous diverses formes :

1. *CH* rejette la communauté de *G*, qu'il s'agisse de la communauté intellectuelle (2, 8, 10, 13, 15, 17, 18) ou spirituelle (8, 20, 21, 23, 26, 27, 29, 30), ces deux plans étant mal distingués.
2. *CH* est rejeté par elle, qu'il s'agisse de la communauté économique (15-18, 21) ou morale (14, 19-21), ces deux plans n'étant pas toujours distingués ici.

Le thème *CH* est ainsi réduit à ce qu'on pourrait appeler ses traits pertinents.

X. Tous nos problèmes ne sont cependant pas résolus de ce fait. Nombreuses restent les questions en suspens. Ainsi, entre autres : quels sont les critères qui rendent compte du choix de *PM* comme personnage folklorique ? Rappelons en effet que nous avons la chance de pouvoir confronter ici deux destinées à première vue fort semblables : *PM* et l'abbé Gouarré (cf. *Situation*, année 1797) furent exactement confrères, compatriotes, contemporains, et leur vie fut marquée par les mêmes événements saillants, auxquels ils furent mêlés de conserve. Or, l'un ne subsiste plus qu'à l'état de souvenir familial sommaire, alors que l'autre est élevé à la dignité de fait culturel. Force nous est donc de ne pas nous contenter de l'explication « psychologique » traditionnelle, qui voudrait que *PM* eût été fol-

klorisé en raison de sa double qualité de prêtre (29) et d'intellectuel (30) ; à cause aussi, peut-être, des événements extraordinaires (31) de 1798. Ces causes ont certainement joué, mais si elles avaient été déterminantes, on voit mal pourquoi elles seraient restées sans le moindre effet dans le cas de l'abbé Gouarré. La différence de traitement entre les deux personnages relève d'ailleurs d'une opposition complexe : d'une part on se souvient de *PM* alors que Gouarré est oublié de la communauté ; d'autre part des développements imaginatifs (e.a. : les segments fantastiques) se greffent sur ce souvenir.

XI. En fait, l'opposition est plus simple qu'il n'y paraît, car la question du souvenir est un faux problème. L'abbé Gouarré est oublié parce qu'il ne joua aucun rôle social que d'autres n'aient tenu à sa place. On se souvient au contraire de *PM* parce que *CH* possède une fonction sociale précise : il est *le* sorcier et sert de référence, unique à notre connaissance dans le micro-folklore de *G*, pour tout ce qui touche à une forme particulière de sorcellerie (32). C'est donc dans la seule mesure où *CH* assume une fonction folklorique qu'on se souvient de *PM*, personnage historique. Cette constatation suppose une folklorisation précoce du personnage, ce que les faits paraissent confirmer : il semble bien que *PM* est entré tout vif dans la légende. A titre d'exemple, les segments fantastiques nous ont été fournis par des informateurs qui les tenaient de leurs grands-parents ; or ceux-ci avaient bien connu, étant encore enfants ou déjà adultes, *PM* leur proche parent. Il est donc vraisemblable que la fonction folklorique assumée par *CH* à titre posthume n'est que la continuation du rôle social qu'on faisait tenir à *PM* de son vivant, et que sa réputation de sorcier était bien établie avant sa mort. Mais comme rien, on l'a vu, ne nous autorise à croire que *PM* pratiquait effectivement la magie noire ni qu'il hypnotisait les foules, la question à laquelle il importe de répondre est la suivante : d'où vient cette réputation de sorcier qui conditionne sa folklorisation ?

(29) On a vu (segment 25) qu'à *G* le prêtre est réputé capable d'enchantements. Les remarques des folkloristes sont nombreuses, qui constatent que la sorcellerie est fréquemment liée à la qualité d'ecclésiastique ; cf. p. ex. M. LEPROUX, *Médecine, Magie et Sorcellerie*, Paris 1954, p. 273 : **Dans une discussion sur la sorcellerie, les histoires de prêtres abondent (...) : on les tenait pour aussi redoutables que les sorciers...**

(30) Lecteur de livres, en l'occurrence. Le symptôme de sorcellerie que constitue la possession de livres a été maintes fois noté ; cf. p. ex. C. SEIGNOLLE, *Les Evangiles du Diable*, Paris 1964, CDXLIV etc.

(31) Extraordinaires, ces événements le furent aussi pour la communauté de *G*, condamnée à supporter les frais de la double expédition...

(32) Les *hantaumas* (= sorcières) de *G* (où la sorcellerie est exclusivement féminine) sont de basse extraction et sans personnalité marquée ; leur pouvoir ne va pas plus loin qu'à provoquer l'errance du voyageur nocturne qui les entend battre du tambour. *CH* au contraire, à qui on ne reproche somme toute aucun maléfice « pour le plaisir », est plus puissant, plus distingué, et fait figure de véritable *Faust* de village.

XII. Le phénomène relève de l'analyse sémiologique (33). Nous considérerons que *PM* fut l'émetteur d'indices dont son comportement spécifique constituait le signifiant. La communauté fut contrainte de fonctionner comme récepteur, car ce comportement était perçu par tous ceux qui avaient à en pâtir : peu ou prou, tout le monde à *G*. A ce signifiant, l'émetteur aurait sans doute attribué comme signifié quelque chose comme « je suis un capitaliste, donc je suis dans la norme » (34); mais le récepteur en interpréta le signifié comme « il n'est pas dans la norme, donc il est sorcier ». C'est que les indices émis par *PM* se référaient à un code (économique, urbain, récent), tandis que les habitants de *G*, pour les interpréter, se référaient à un code différent (moral, rural, établi). L'interprétation des indices se faisant en fonction des circonstances propres au récepteur et non en fonction de celles de l'émetteur, la sorcellerie de *PM* apparaît essentiellement comme la conséquence d'une interprétation d'indices erronée. L'examen détaillé du signifié compris par le récepteur permet de mieux saisir le mécanisme de déclenchement du signal « sorcellerie ». On aura remarqué que fort peu d'éléments, dans la tradition orale qui concerne *CH*, relèvent de la norme, et que tout ou presque, au contraire, s'y définit en termes d'écart par rapport à celle-ci (35) : même lorsqu'on lui cherche une mère, on fait appel au plus extravagant des personnages. Mais si une première série d'écart paraît tolérable — celle qui est commune à *PM* et à l'abbé Gouarré —, l'autre série, constituée d'écart par rapport aux écarts, ne l'est plus. On trouvera à la fig. 5 le schéma du processus ainsi envisagé. (cf. ci-contre)

On remarquera, à propos de ce schéma, que les éléments retenus ne possèdent de fonction folklorisante que dans la mesure où ils entrent en opposition avec d'autres éléments. Ainsi *N3* = « éleveur » n'a aucune fonction folklorisante par lui-même ; mais *ε3*, même sens, peut en avoir une, car il s'oppose à *v3* = « doit vivre du produit de son ministère ». En somme, la sorcellerie de *PM* apparaît ici bien moins comme un ultime écart que comme un retour à une norme, certes bien différente de celle de *G*, mais connue sinon admise par la communauté. La sorcellerie est en effet dans la tradition populaire l'inverse exact de tout ce que recommande la tradition chrétienne (plan *v*) ; or *CH* manifeste

(33) On trouvera le meilleur exposé de la méthode sémiologique chez Luis J. PRIETO, *Messages et Signaux*, Paris 1968.

(34) Ce n'est pas au hasard que nous attribuons cette pensée à *PM* ; il écrit en effet : **Le peuple est une machine qui se conduit plus par habitude que par raison : quand on le pousse en sens contraire de ses préjugés, il devient rétif et plus pesant qu'une masse de fer. On a beau lui dire que LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES CHOSES DOIVENT NECESSAIREMENT EN AMENER DANS LA CONDUITE, il ne veut rien entendre** (op. cit., p. 8) (c'est nous qui soulignons).

(35) Précisons qu'il s'agit d'écart jugés moralement vicieux ; le souvenir des personnages trop vertueux se perd aussi aisément à *G* qu'ailleurs. Doit de me ch. en 4^e gén. etc. on compare avec le curieux exemple rapporté par Colin de Plancy (1863:21): est 20 s'écarter rappelle que le titre d'Almanach du Diable est est. Le bu, à cause du mot diable, tandis que se réfère à l'Almanach de Dieu et totalement oublié; on ne voit. s'écarter donc pas cette motivation possible dans le cas de *PM* > *CH*.

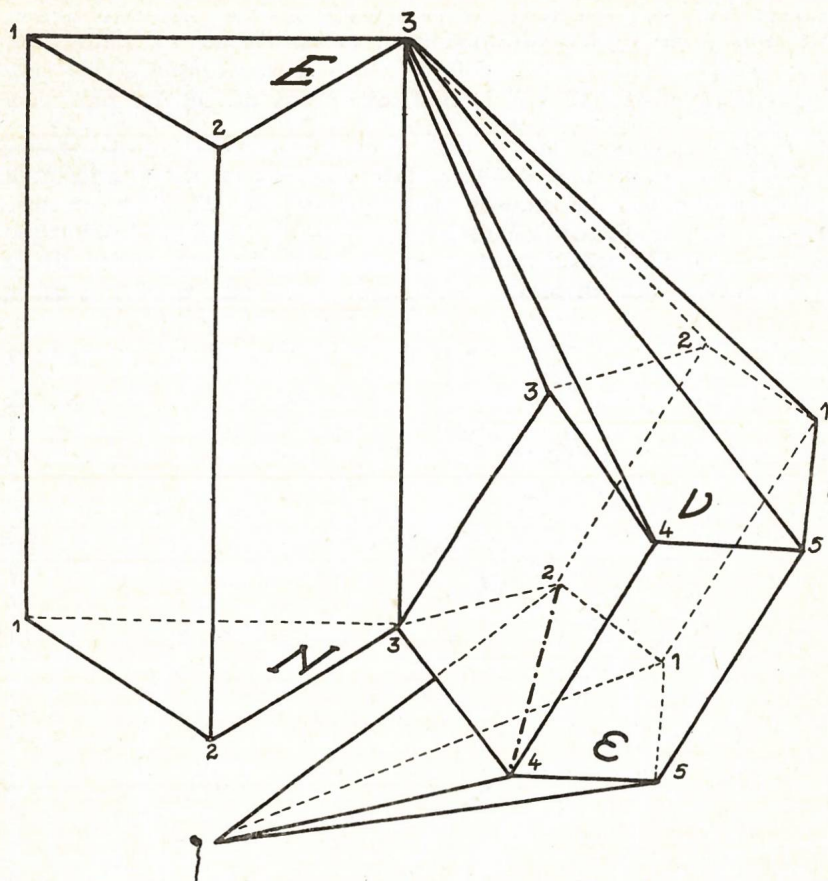


Fig. 5 : Les écarts de PM

- N = norme de G (p. ex. : 1 = républicains, 2 = analphabètes, 3 = éleveurs, etc.)
 E écart de PM par rapport à N (1 = royaliste, 2 = savant, 3 = prêtre...)
 U = norme attendue chez PM par rapport à E3 (p. ex. : 1 = au service de tous, 2 = charitable, 3 = vivant de son ministère, 4 = pieux, 5 = pauvre...)
 ε écart observé chez PM par rapport à U (1 = exploiteur, 2 = avare, 3 = éleveur, 4 = impie, 5 = enrichi...)
 ♯ = sorcier.

justement en ε tous les signes contraires à ν (36). D'un point de vue psychologique enfin, il n'est peut-être pas indifférent de noter qu'interpréter par la sorcellerie les indices fournis par le comporte-

(36) Cf. M. GARÇON et J. VINCHON : Toute institution diabolique était nécessairement calquée à l'inverse d'une institution divine (d'après M. Leproux, op. cit.).

ment de PM, c'était à la fois rendre compte d'une manière *rationnelle* d'incompatibilités insoutenables, et se venger de l'intéressé. Il est probable que pour satisfaire à ces deux nécessités, les connotations alors partagées à G n'offraient pas de moyen plus économique.

XIII. Le personnage ayant accédé, grâce à sa sorcellerie, à la réalité folklorique, les choses n'en restent pas là. Une seconde étape conduit le thème à l'intégration dans le système folklorique local. Le procédé utilisé dans cette nouvelle phase est celui de la contamination des thèmes : sorcier, CH est en rapport avec le

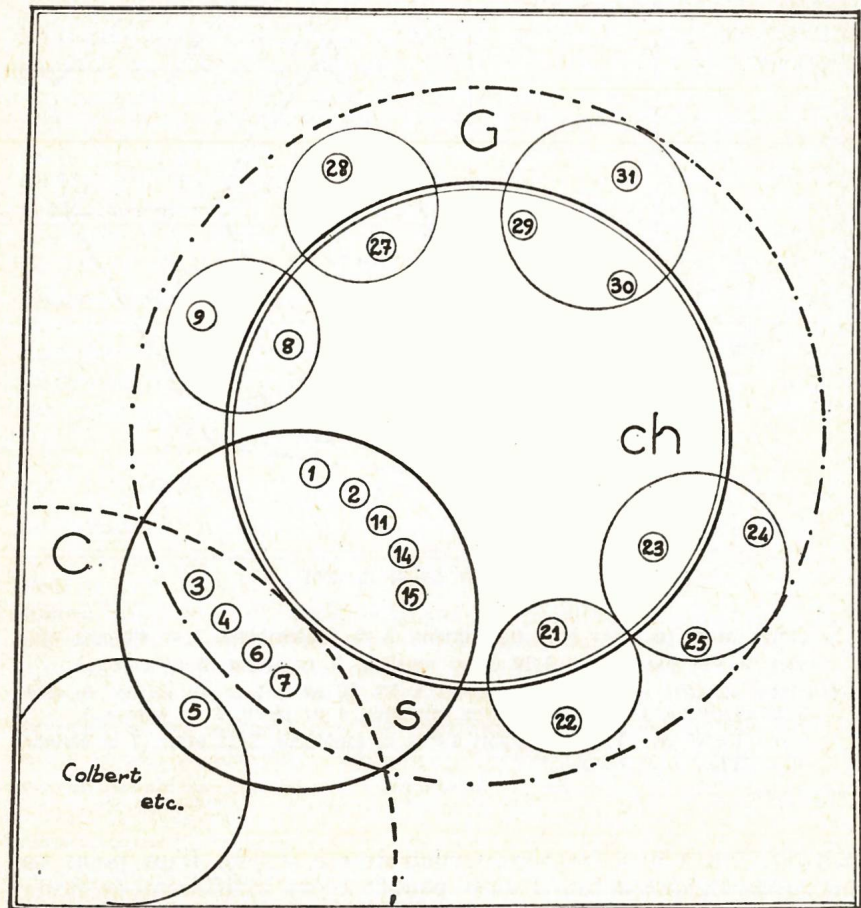


Fig. 6 : Place du thème CH dans le système folklorique de G.

CH = thème du *vielh curè de Hilhina*.

S = thème de la *Senhora*.

G = système folklorique de Ger-de-Boutx.

C = système folklorique de Coulédoux.

Les numéros renvoient aux segments.

Diable (segments 29, 30) ou des forces obscures (23) qui peuvent se révéler des serviteurs surnaturels (26, 27) ; l'intérêt capital de 27 par rapport à 26 est de montrer qu'un élément jugé trop imprécis (les serviteurs invisibles) tend à être transformés en élément non moins inquiétant, ni moins mystérieux, mais bien répertorié (l'Homme Rouge). De la même façon, pour illustrer la sorcellerie de *CH*, il est commode de lui faire pratiquer un type d'enchantement ecclésiastique localement connu. Etc. : on trouvera rassemblés dans la fig. 6 les segments du thème *CH* qui, par tout ou partie de leurs éléments, peuvent être mis en rapport avec d'autres thèmes du folklore local. Ces contaminations, en définitive, assurent la solidité de l'implantation folklorique du thème *CH* : il se trouve en effet intégré dans une structure folklorique dont les éléments constitutifs manifestent de multiples interactions.

XIV. En appliquant à l'étude d'un thème folklorique, considéré comme fait de langue, une méthode d'analyse linguistique, il est donc possible de dégager la structure interne, la place dans le système et la fonction de ce thème. Structure et fonction rendent en outre compte, dans l'exemple considéré, de l'étiologie du phénomène de folklorisation. Une fois de plus la conclusion s'impose que ce n'est jamais en vain qu'on demande à la linguistique d'éclairer un fait culturel.